

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rennes, le 31/12/2020

COVID-19 – CORONAVIRUS EN BRETAGNE Point de situation sanitaire du 31 décembre 2020

Sur les deux dernières semaines de l'année (du lundi 21 décembre au vendredi 1^{er} janvier), les jours de diffusion et le contenu des points sanitaires sont modifiés. Ils sont diffusés les lundis, mercredis et jeudis. La dynamique de dépistage est précisée les jeudis.

Le suivi des cas confirmés est élaboré à partir des données de Santé Publique France, qui comptabilisent les résultats des analyses (test PCR) effectuées par les laboratoires publics et privés.

La Bretagne enregistre **413 cas** positifs supplémentaires au cours de ces dernières 24h¹.

Le taux d'incidence² s'élève désormais à **45,8 cas pour 100 000 habitants** au niveau régional avec un taux de positivité³ de **1,6 %**.

En 24h, les taux d'incidence continuent d'augmenter. Quant aux hospitalisations, elles se stabilisent, mais elles restent à un niveau encore élevé.

Pour sauver des vies, nous devons rester solidaires face au virus : continuer à faire preuve d'une vigilance collective, respecter les gestes barrières et le port du masque, dans la sphère publique comme dans la sphère privée, et respecter le couvre feu qui s'avère efficace pour freiner la circulation de la Covid.

Nous devons maintenir nos efforts, y compris pendant les moments festifs et conviviaux des fêtes de fin d'année.

	Nombre de cas confirmés		Taux d'incidence pour 100 000 habitants au 31 décembre 2020 et évolution (1)	
	Depuis le début de l'épidémie	Évolution (1)		
22	8802	43	34,9	+ 6,7
29	11059	83	35,3	+0,8
35	26477	194	59,7	+ 5,8
56	11298	93	47,3	+ 0,3
Bretagne	57636	413	45,8	+ 3,3

**Agence régionale de Santé
Bretagne**

Tél : 02 22 06 72 28

Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital en Bretagne

- **517** hospitalisations en cours (-2¹) dont 34 (-2¹) en service de réanimation.
- depuis le début de l'épidémie,
 - **3343** patients hospitalisés ont regagné leur domicile (+23¹) ;
 - **717** patients sont décédés (+2¹).

Dynamique de dépistage

Les tests sont au cœur de la stratégie gouvernementale de lutte contre le virus, afin d'isoler rapidement les personnes testées positives et contacts, pour casser au plus vite les chaînes de contamination.

Depuis le 4 mai 2020, **1 266 352 tests PCR** ont été réalisés en Bretagne, dont **65 346** du 22 au 28 décembre 2020, soit une baisse de 4,4 % par rapport à la semaine précédente.

	Tests PCR Du 15 au 21 décembre	Taux de positivité Du 15 au 21 décembre	Taux de positivité Semaine S-1
22	10692	1,3	1,8
29	17446	1,3	1,6
35	25086	1,9	2,4
56	12122	1,8	2,1
Bretagne	65346	1,6	2

La Bretagne compte actuellement 75 clusters (-18¹) en cours d'investigation par l'ARS Bretagne :

- **8** dans les Côtes d'Armor (1 en milieu professionnel, 3 en établissement de santé, 3 en EHPAD et 1 en sphère privée) ;
- **17** dans le Finistère (1 en milieu professionnel, 1 en milieu scolaire et universitaire, 9 en établissement de santé, 1 en établissement pour personnes handicapées, 4 en EHPAD et 1 en sphère privée) ;
- **25** en Ile-et-Vilaine (3 en milieu professionnel, 11 en établissement de santé, 7 en EHPAD, 2 en milieu scolaire et universitaire et 2 en sphère privée)
- **25** dans le Morbihan (2 en milieu professionnel, 5 en milieu scolaire et universitaire, 8 en établissement de santé, 4 en EHPAD, 1 en établissement pour personnes handicapées et 5 en sphère privée).

Information Coronavirus COVID-19

- Informations et recommandations : www.gouvernement.fr/info-coronavirus
- Lieux de dépistage : www.sante.fr
- Pour toute question non médicale, numéro vert 24h/24 et 7j/7 : **0 800 130 000**

1- Données par rapport au 30/12/20

2- Le taux d'incidence représente le nombre de nouveaux cas de COVID-19 diagnostiqués par un test PCR survenus au cours des 7 derniers jours rapporté au nombre d'habitants du département. L'unité adoptée est pour 100 000 habitants.

3- Le taux de positivité représente le nombre de cas positifs au Covid (test PCR) rapporté au nombre de personnes testées, sur 7 jours.

Agence régionale de Santé Bretagne

Tél : 02 22 06 72 28

Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr